



Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

REQUÊTE EN RÉINSCRIPTION D'UNE SOCIÉTÉ RADIÉE (ART. 164 ORC)

1. **Débitrice: NEWFO SA**, route de Thonon 45,
1222 Collonge-Bellerive
2. **Remarques:** Nous, Greffier au Tribunal de première instance, en application de l'article 16 de la loi de procédure civile, assignons NEWFO SA, ayant son siège selon le Registre du commerce, route de Thonon 45, 1222 Collonge-Bellerive, à comparaître le jeudi 9 décembre 2010 à 14 heures 40, au Tribunal de première instance, salle B4, 2ème cour, 1er étage, Palais de justice, place du Bourg-de-Four 1, Genève, pour la requête en réinscription de la société NEWFO SA radiée du Registre du commerce (art. 164 ORC), cause N°. C/20298/2010-8SP formée par FOSBEL EUROPE GMBH, requérante, élisant domicile en l'Etude de Me Guy-Philippe RUBELI, avocat, rue du Rhône 65, 1204 Genève.
Une copie de l'assignation destinée à NEWFO SA a été remise au Parquet de Monsieur le Procureur Général, Palais de justice, place du Bourg-de-Four 1, Genève, 1ère cour, 3ème étage où elle peut la retirer.

Pouvoir judiciaire
Tribunal de 1ère instance, Chambre commerciale
1204 Genève

00558579

